

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration des tableaux de l'Eglise de Saint Laurent Médoc.

Chèque à l'ordre de l'Association « Les Amis de l'Eglise Notre Dame de Benon ».

Mon don est de : EUROS et je bénéficie d'une économie d'impôts.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.

Tout don, donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.

NOM.....ou SOCIETE

ADRESSE.....

CODE POSTAL VILLE.....

Coupon réponse à envoyer à : Amis de l'Eglise de Notre Dame de Benon

6, route de Senajou 33112 Saint Laurent Médoc

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Le Maître d'Ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à la restauration des tableaux de l'Eglise de Saint Laurent Médoc, ou si le projet de restauration n'aboutit pas, à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune.